

# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal d'Ydes

## Vendredi 26 Février 2021 à 20h00

**Étaient présents :** Alain DELAGE, René BERGEAUD, Clotilde JUILLARD, Marc LASSAGNE, Isabelle LAURADOUX, Bernard BOUVELOT, Guy VIGNAL, Rémi TEIL, Patrice MAURIO, Gisèle TERNAT, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO, Patrick BOS, Marie-France DAMPRUND, Fabienne GARCIA, Céline BOSSARD, Sophie TOURNADRE, Pauline BRETHOMÉ, Christian MAURIO

**Était excusé :** Jean-Pierre BARBET

**Pouvoir :** Jean-Pierre BARBET à René BERGEAUD

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal séance du 18 Décembre 2020
3. Synthèse annuelle du fonctionnement de la station d'épuration La Barandie
4. Finances, artisanat, commerce, développement économique, communication
  - *Compte Administratif 2020 – Budget Général : Vote du Compte Administratif / Affectation du résultat / Compte de Gestion*
  - *Compte Administratif 2020 – Budget Assainissement : Vote du Compte Administratif / Affectation du résultat / Compte de Gestion*
  - *Compte Administratif 2020 – Budget Lotissement les Jaquilloux : Vote du Compte Administratif / Compte de Gestion*
  - *Convention de fourrière animale avec le Refuge Animalier Bortois 2021*
  - *Lotissement les Jaquilloux – Bail emphytéotique à construction avec Cantal Habitat*
5. Culture, Patrimoine Culturel et Historique, Cadre de Vie, Environnement, Tourisme
  - *Mise en œuvre d'une politique de régulation des collections de la Médiathèque*
6. Administration Générale / Ressources Humaines
  - *Règlement intérieur des services municipaux*
  - *Départs en retraite des agents communaux - gratifications*
  - *Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire*
7. Travaux, Urbanisation, Bâtiments, Voirie, Sécurité et Accessibilité, Affaires Agricoles
  - *Point sur les travaux*
8. Questions diverses
9. Informations du Maire

\*\*\*\*\*

### 1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Mme Pauline BRETHOMÉ, Conseillère Municipale, est désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Votants : 19

**Pour :** 18 voix

**Abstention :** 1 voix (Christian MAURIO)

**Contre :** 0 voix

### 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2020 (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 18 décembre 2020. **Celui-ci est adopté.**

Votants : 19

**Pour :** 18 voix

**Abstention :** 1 voix (Christian MAURIO)

**Contre :** 0 voix

### 3. SYNTHESE ANNUELLE DU FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'EPURATION LA BARANDIE

(Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Après présentation du rapport par M. Frédéric DAUCHIER, Technicien, le Conseil Municipal adopte la **synthèse d'exploitation 2020 de la station d'épuration La Barandie et décide de le transmettre aux services de la Police de l'Eau.**

Votants : 19

**Pour :** 18 voix

**Abstention :** 1 voix (Christian MAURIO)

**Contre :** 0 voix

### 4. FINANCES, ARTISANAT, COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNICATION

#### ➤ Compte Administratif 2020 – Budget Général (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

- **Vote du Compte Administratif** - Le maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur le Maire, absent, **vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :**

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	884 279.57			276 850.51	884 279.57	276 850.51
Opérations exercice	908 080.64	1 129 724.36	2 414 819.49	2 928 508.65	3 322 900.13	4 058 233.01
Total	1 792 360.21	1 129 724.36	2 414 819.49	3 205 359.16	4 207 179.70	4 335 083.52
Résultat de clôture	662 635.85			790 539.67		127 903.82
Restes à réaliser	98 162.60	199 104.00		4 000.00	98 162.60	203 104.00
Total cumulé	760 798.45	199 104.00		794 539.67	98 162.60	331 007.82
Résultat définitif	561 694.45			794 539.67		232 845.22

Votants : 18  
 Pour : 18 voix  
 Abstention : 0 voix  
 Contre : 0 voix

• **Affectation du résultat**

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent définitif de 794 539.67 €, et après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	513 689.16
Résultat cumulé au 31/12/2020	794 539.67
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>794 539.67</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	561 694.45
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	232 845.22
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Votants : 19  
 Pour : 19 voix  
 Abstention : 0 voix  
 Contre : 0 voix

• **Approbation du Compte de Gestion**

Sur proposition de M. le Maire et après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion « Commune » dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme.

Votants : 19  
 Pour : 19 voix  
 Abstention : 0 voix  
 Contre : 0 voix

➤ **Compte Administratif 2020 – Budget Assainissement** (Rapporteur : Mme Clotilde JULLARD)

• **Vote du Compte Administratif** - Le maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur le Maire, absent, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		293 495.30		2 318.42		295 813.72
Opérations exercice	135 689.83	84 400.75	241 325.01	243 425.59	377 014.84	327 826.34
<b>Total</b>	<b>135 689.83</b>	<b>377 896.05</b>	<b>241 325.01</b>	<b>245 744.01</b>	<b>377 014.84</b>	<b>623 640.06</b>
Résultat de clôture		242 206.22		4 419.00		246 625.22
Restes à réaliser	89 966.85	5 800.00			89 966.85	5 800.00
<b>Total cumulé</b>	<b>89 966.85</b>	<b>248 006.22</b>		<b>4 419.00</b>	<b>89 966.85</b>	<b>252 425.22</b>
Résultat définitif		158 039.37		4 419.00		162 458.37

Votants : 18  
 Pour : 17 voix  
 Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)  
 Contre : 0 voix

• **Affectation du résultat**

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent définitif de 794 539.67 €, et après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	2 100.58
Résultat cumulé au 31/12/2020	4 419.00
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>4 419.00</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	4 419.00
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Votants : 19  
**Pour** : 18 voix  
**Abstention** : 1 voix (Christian MAURIO)  
**Contre** : 0 voix

- **Approbation du Compte de Gestion**

Sur proposition de M. le Maire et après avis favorable de la Commission des Finances, **le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion « Assainissement »** dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme.

Votants : 19  
**Pour** : 18 voix  
**Abstention** : 1 voix (Christian MAURIO)  
**Contre** : 0 voix

➤ **Compte Administratif 2020 – Budget Lotissement les Jaquilloux** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

- **Vote du Compte Administratif** - *Le maire a quitté salle et n'a pas pris part au vote.*

Après avis favorable de la Commission des Finances, **le Conseil Municipal** délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur le Maire, absent, **vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous** :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	199 159.27				199 159.27	
Opérations exercice	45 141.46	46 668.20	91 809.66	91 809.66	136 951.12	138 477.86
<b>Total</b>	<b>244 300.73</b>	<b>46 668.20</b>	<b>91 809.66</b>	<b>91 809.66</b>	<b>336 110.39</b>	<b>138 477.86</b>
Résultat de clôture	197 632.53				197 632.53	
Restes à réaliser						
Total cumulé	197 632.53				197 632.53	
Résultat définitif	197 632.53				197 632.53	

Votants : 18  
**Pour** : 17 voix  
**Abstention** : 0 voix  
**Contre** : 1 voix (Christian MAURIO)

- **Approbation du Compte de Gestion**

Sur proposition de M. le Maire et après avis favorable de la Commission des Finances, **le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion « Lotissement les Jaquilloux »** dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme.

Votants : 19  
**Pour** : 18 voix  
**Abstention** : 1 voix (Christian MAURIO)  
**Contre** : 0 voix

➤ **Convention de fourrière animale avec le Refuge Animalier Bortois 2021** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Le Refuge Animalier Bortois sis ZA du Ruisseau Perdu à Bort-les-Orgues, propose à la Commune d'Ydes de signer, pour l'année 2021, une convention en application des dispositions réglementaires relatives à la divagation des chiens, aux fourrières animales, à la protection des animaux, aux animaux dangereux et errants, à la sécurité et à l'hygiène publique. Avant de délibérer sur cette affaire, M. le Maire et plusieurs élus se rendront au Refuge Animalier Bortois afin de visiter les locaux et prendre connaissance du traitement qui est prodigué aux animaux.

➤ **Lotissement les Jaquilloux – Bail emphytéotique avec Cantal Habitat** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

**Le Conseil décide, à l'unanimité, de confier à Cantal Habitat la maîtrise d'ouvrage pour la construction de deux pavillons au Lotissement les Jaquilloux et d'autoriser M. le Maire à signer le bail emphytéotique correspondant avec les conditions d'intervention suivantes de Cantal Habitat** : Mise à disposition du terrain par la Commune au profit de l'office moyennant la passation d'un bail emphytéotique (loyer unique fixé à l'euro symbolique), Réalisation par l'office des constructions en qualité de maître d'ouvrage, Gestion des logements par l'office pendant toute la durée du bail.

Votants : 19  
**Pour** : 19 voix  
**Abstention** : 0 voix  
**Contre** : 0 voix

## 5. **CULTURE, PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, TOURISME**

➤ **Mise en œuvre d'une politique de régulation des collections de la Médiathèque**

(Rapporteur : Mme Isabelle LAURADOUX)

**Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la mise en œuvre d'une politique de régulation des collections de la Médiathèque municipale.** Il définit les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de cette structure.

Votants : 19  
**Pour** : 19 voix  
**Abstention** : 0 voix  
**Contre** : 0 voix

## 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE / RESSOURCES HUMAINES

### ➤ **Règlement intérieur des services municipaux** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Le Conseil Municipal décide d'approuver le règlement intérieur des services municipaux qui fixe les règles générales d'organisation de travail, de fonctionnement interne et de discipline au sein de la collectivité, et définit les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

### ➤ **Départs en retraite des agents communaux – gratifications** (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

Le maire a quitté salle et n'a pas pris part au vote.

Vu les départs en retraite normale au 1<sup>er</sup> mars 2021 de deux agents communaux, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une gratification, sous forme de bons d'achats, fixée à 10 € par année de service au sein de la Mairie d'Ydes.

Votants : 18

Pour : 18 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

### ➤ **Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Liste des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qu'il lui est accordée par délibération du Conseil Municipal n°28-2020 en date du 24 Mai 2020 :

DATE	NUMERO	OBJET
15.12.2020	040-2020	Droit de Prémption Urbain - Renonciation à l'exercice du droit de prémption - Vente Consorts GAUTHIER au profit de M. Hervé LAMARCHE et Mme Fatou NDIAYE – 9 Avenue Martial Lapeyre
16.12.2020	041-2020	Droit de Prémption Urbain - Renonciation à l'exercice du droit de prémption - Vente Mme Christiane BOUCHET au profit de M. et Mme Dimitri BRESSON – La Gare de Saignes
17.12.2020	042-2020	Droit de Prémption Urbain - Renonciation à l'exercice du droit de prémption - Vente M. Régis ANDRIEUX au profit de M. et Mme Philippe RISPAL – 28 Ydes-Bourg
22.12.2020	043-2020	Droit de Prémption Urbain - Renonciation à l'exercice du droit de prémption - Vente Mme Anne MARTROU au profit de M. et Mme Nicole VEYSSET – Rue du 19 Mars 1962
05.01.2021	001-2021	Convention d'adhésion au service de médecine préventive – CGD 15
14.01.2021	002-2021	Droit de Prémption Urbain - Renonciation à l'exercice du droit de prémption - Vente Mme Sylvie FAUCHER au profit de M. et Mme Loïc BESSON – 44 Fleurac
12.01.2021	003-2021	Opposition au transfert de pouvoir de police spéciale au Président de la C.C.S.A.
26.01.2021	004-2021	Mission de Maîtrise d'œuvre – Cabinet CROS Géomètre expert - Aménagement et sécurisation du Quartier du Belvédère – Réhabilitation des réseaux EP-EU
27.01.2021	005-2021	Demande de subvention DETR 2021 – Aménagement et sécurisation du Quartier du Belvédère – Réhabilitation des réseaux EP-EU
08.02.2021	006-2021	Droit de Prémption Urbain - Renonciation à l'exercice du droit de prémption - Vente Consorts FAUCHER au profit de M. Lionel CHANCEL et Mme Sandra LAFARGE – 58 Avenue Roger Besse
08.02.2021	007-2021	Droit de Prémption Urbain - Renonciation à l'exercice du droit de prémption - Vente Mme Dominique GENESTE au profit de M. Richard ANDRINO et Mme Lona FOUILLOUX – Rue de la Chasserie
09.02.2021	008-2021	Droit de Prémption Urbain - Renonciation à l'exercice du droit de prémption - Vente M. Roger MARRONCLE au profit de Mme Isabelle MARRONCLE – Rue du Puy de Guéry
27.01.2021	009-2021	Demande de subvention Fonds Cantal Solidaire 2019-2021 – Aménagement et sécurisation du Quartier du Belvédère – Réhabilitation des réseaux EP-EU
25.02.2021	010-2021	Demande subvention DSIL « rénovation énergétique » 2021 – Rénovation thermique du bâtiment « Salle de Judo »

## 7. TRAVAUX, URBANISATION, BÂTIMENTS, VOIRIE, SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ, AFFAIRES AGRICOLES

### ➤ **Point sur les travaux** (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

#### A) **Point travaux (Services techniques)**

##### • Réalisés :

- ✓ Un garde-corps sur l'ouvrage de dérivation sur le chemin des Mineurs (voie Verte)
- ✓ Un garde-corps sur la zone de rangement aux ateliers des Services Techniques
- ✓ Une échelle sécurisée pour accéder au petit local de rangement
- ✓ Divers travaux d'entretien de la voirie (Nettoyage des parterres de fleurs et taille des arbustes, taille des haies, curage de fossés, réalisation de saignées pour évacuer les eaux de surface, bouchage des nids de poule, divers petits travaux sur les bâtiments)

##### • En cours :

- ✓ Isolation du grenier sur le bâtiment loué auparavant à l'auto-école
- ✓ Drainage au niveau de l'accès au parking LAPEYRE pour couper l'arrivée d'eau

#### B) **Inscriptions budgétaires**

##### • **Eclairage public** : devis de 7 205.99 € HT

- ✓ Poteaux d'éclairage supplémentaires (travaux engagés en 2020, 2 rue du Puy Dieu, 2 rue du Coudert, 1 à Ydes-Bourg et 1 lampe à remplacer à la Forêt)

##### • **Eglise d'Ydes-Bourg** : estimation globale de remise en état de 300 000 €

- ✓ Subventions espérées : DRAC, Région, Département, Fondation du Patrimoine (Mécénat)
- ✓ Les travaux devront être entrepris avant la fin de l'année pour ne pas perdre les subventions

- ✓ La Commune fera appel au SDEC pour l'éclairage extérieur autour de l'église
- ✓ Travaux gros œuvre (Restauration du porche, couverture, Les sculptures seront déposées, remoulées et les originaux seront stockés pour être conservées à l'abri, Électricité intérieure)
- ✓ Calendrier prévisionnel des travaux : Appel d'offre, Retour des offres, Études des offres et attribution des marchés, Dépôt des dossiers de subventions sur la réalité des offres, Début des travaux avant la fin de l'année pour bloquer les aides, Durée envisagée (deux ans)

### **C) Orientations budgétaires**

- **Lotissement les Jaquilloux – 2<sup>ème</sup> tranche :**

Aménagement des 5 lots restants avec estimation prévisionnelle : 104 656€ HT. Calendrier prévisionnel à préciser.

- **Réfection du Quartier du Belvédère :**

#### Travaux :

- ✓ Création d'un réseau séparatif (Réutilisation du réseau unitaire actuel en réseau d'assainissement pluvial si son état le permet. Une inspection télévisuelle est programmée. Déconnection du réseau unitaire existant vers le réseau d'assainissement pluvial. Création d'un réseau d'eau usées neuf avec raccordement des évacuations en pied de façade)
- ✓ Créations d'ouvrages pour la récupération des eaux de surface (caniveau CC et Bordure P2)
- ✓ Réfection de la structure de chaussée
- ✓ Aménagement de surface (enrobé à chaud sur voirie, parkings et entrées riveraines, enduit bicouche sur trottoirs)

Estimation prévisionnelle : 230 000 € HT

#### Observations :

Une voie de retournement devrait être aménagée pour la benne à ordures (demande de la C.C.S.A.)

Le Bureau d'étude souligne un positionnement anormal de certaines clôtures.

- **Rue Victor Hugo :** Inscription budgétaire à prévoir pour Études
- **STEP d'Ydes-Bourg :** Projet porté par la Commune de Saignes. Estimation prévisionnelle de la participation pour la Commune d'Ydes après déduction des subventions : 71 500 € HT.
- **Travaux aux écoles (pare-soleil) :**  
Plusieurs possibilités : Pose de casquettes pare soleil, Pose de rideaux fixes ou Remplacement des vitrages « contrôle solaire »  
Devis en attente
- **Rénovation énergétique des bâtiments :**  
Judo Club : Remplacement des menuiseries et Isolation intérieure sous plafond  
Un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL « rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales » 2021, a été déposé auprès de la Préfecture du Cantal.  
Logement au-dessus des anciennes écoles de Lagnac (pôle proximité Séniors) : Remplacement des menuiseries
- **DSIL Plan de relance :**  
Le dossier de la gendarmerie a été de nouveau présenté. Montant de travaux : 30 000 € HT
- **Mise en conformité accessibilité PPM :**  
Aménagement d'une rampe d'accès PMR à la Micro crèche. Ce bâtiment faisant partie des ERP doit être mis en conformité
- **Déplacement du panneau d'agglomération côté Mauriac :**  
La délimitation de l'agglomération relève du pouvoir de police du Maire.  
Un arrêté va être préparé dans ce sens pour fixer les nouvelles limites de l'agglomération.

## **8. INFORMATIONS DES ADJOINTS**

- Vaccination COVID-19 – Transport gratuit pour les personnes âgées isolées de plus de 75 ans
- Réunion avec les associations

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

- Fermeture de l'Unité Parkinson d'Ydes

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.*

**Alain DELAGE**  
Maire d'Ydes

